

## Le défi de l'occupation des territoires en grande difficulté: deux études de cas

André Joyal  
Institut de recherche en PME  
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)  
[andre.joyal@uqtr.ca](mailto:andre.joyal@uqtr.ca)

À l'impossible nul n'est tenu (Joyal,2002), s'il existe des territoires sans projets, il existe aussi des territoires dotés de projets difficiles à réaliser, voire irréalisables. Que faire quand le principal employeur d'une petite ville mono-industrielle ferme ses portes? Comment diversifier l'économie d'une région dominée par l'agriculture de subsistance et l'économie informelle? Des régions ont trouvé une formule gagnante (Benko et Lipietz, 1992) d'autres pas (Côté, Klein, Proulx, 1995). On connaît les facteurs de succès des régions où l'action des forces vives ont favorisé l'émergence d'un nouvel entrepreneuriat tout en consolidant les PME locales (Julien 2005). Des régions sont ainsi devenues des territoires, c'est-à-dire des lieux véritablement façonnés par leurs habitants. Quelles leçons peut-on en dégager pour répondre aux besoins des milieux en difficulté? Répondre à ce questionnement à l'aide d'un cas situé dans la région de l'Outaouais au nord-ouest du Québec et d'un autre au sud-est d'Haïti constitue l'objectif de ce papier.

### 1\_ Cadre conceptuel : à la recherche d'une gouvernance territoriale

Avant de traiter de gouvernance territoriale il importe de se rapporter au concept de gouvernance . Guesnier et Lemaignan (2006) conçoivent la gouvernance comme un système démocratiquement organisé par lequel les citoyens agissent collectivement à l'échelon local<sup>1</sup> pour améliorer leur bien-être, satisfaire leurs besoins communs et promouvoir la justice sociale soit directement ou par l'intermédiaire d'élus exerçant en leur nom l'autorité publique. Pour sa part, M.-F. LeBlanc (2006) précise que le terme «gouvernance» renvoie au «local» en mettant l'accent sur les acteurs avec une insistance sur leur pluralité étant donné qu'ils proviennent de divers horizons d'une même région.

Vient ensuite le concept de **territoire**. Le territoire résulte d'une construction sociale puisqu'il émane d'une œuvre humaine. Leloup (2007) signale qu'en tant qu'unité de développement socio-économique, il n'est réductible ni à un simple espace habité, ni à un ensemble de ressources, ni à un agencement d'acteurs, ni enfin à un projet ou à des normes d'action. La combinaison de ces quatre variables détermine le territoire et en fait un construit spatial, socio-économique, régulé et collectif. Tous ses éléments entrent en relation les uns avec les autres au point de se modifier réciproquement et parfois se fusionner. Ainsi, le territoire s'appréhende comme un processus en construction permanente sur la base de considérations historiques, sociales, politiques et économiques et dont les logiques s'expriment à des échelles de nature diverse (Courlet, 2001, Guillaume, 2005). Leiggener (2008) de son côté, fait un lien entre les concepts de réseau et de territoire : si les deux ont une mémoire, le territoire constitue en fait un lieu de mémoire où se conjuguent convergences et divergences,. Ces dernières font penser à l'existence quasi inévitable de conflits. Toute action conduisant à un changement en un lieu donné suscite heurts et divergences de vues.

---

<sup>1</sup> Le <local> pour ces deux auteurs est le lieu politique où un groupe social catalyse les potentialités de leur territoire.

Faut-il le signaler : gouverner ne se fait donc pas sans l'existence de frictions. C'est ce que font ressortir Dupuis, Gilly et Lung (2007) en signalant que le concept de **gouvernance territoriale** se conçoit comme «...un processus de construction d'une compatibilité entre différentes proximités institutionnelles<sup>2</sup> unissant des acteurs géographiquement proches en vue de la résolution d'un problème productif inédit ou, plus largement, d'un projet local de développement». Ces auteurs font allusion à l'existence possible d'éléments d'instabilité se rapportant à des rivalités et à des conflits pouvant mettre en cause la possibilité de compromis. Il faut, dans ces circonstances, parler de **crise de la gouvernance territoriale**. Cette dernière éventualité se trouve également signalée par Lacour (2006) pour qui le territoire évoque : «...une portion d'espace délimité, approprié, où les hommes et les sociétés décident avec leurs diversités, leurs divergences, **voire leurs conflits**<sup>3</sup>, de s'unir pour bâtir un ou des projets d'avenir.» D'où l'importance de bien comprendre le jeu des intérêts des acteurs et des forces propulsives de la dynamique locale afin d'instaurer une véritable construction de la gouvernance. L'engagement des acteurs locaux dans un processus de gouvernance exige du temps pour se réaliser. Une période d'apprentissage s'impose tout en s'assurant que des résultats concrets permettront de vaincre les résistances envers la pertinence de la démarche. C'est sur la base de ces diverses considérations ou définitions que s'appuient les recommandations se rapportant au cas de Grand Remous.

## **2 . Méthodologie privilégiée : l'approche qualitative**

Les méthodes **qualitatives** de recherche répondent bien aux besoins des études qui cherchent à décrire une situation sociale, un phénomène nouveau ou innovateur, ou un groupe ou un processus social (Denzin et Lincoln, 2003). Elles ont été développées pour aider les chercheurs à mieux comprendre les individus et les contextes sociaux et culturels dans lesquels ils sont enracinés (Patton, 1987). Dans un contexte où l'on ne dispose encore d'aucune étude empirique sur le phénomène de la gouvernance territoriale en un lieu donné, une recherche à caractère exploratoire s'avère appropriée. En effet, comme le précise Eisenhardt (1989), une stratégie inductive à partir de l'observation d'une réalité apparaît nécessaire lorsque l'objet d'étude visé est relativement nouveau. L'étude de cas permet de documenter en profondeur les pratiques de gestion de la gouvernance d'une municipalité rurale comme celles de Grand Remous ou de Jacmel.

Mis à part le recours aux données secondaires, l'essentiel des informations, permettant de conduire à un diagnostic pouvant offrir une assise à un plan d'action, résulte d'entretiens avec les parties prenantes des deux municipalités. Il importe de mentionner que notre recherche n'est pas généralisable puisque toute stratégie de développement local se rapporte exclusivement au milieu dans lequel il se déploie. L'ethnocentrisme et la subjectivité du chercheur représentent deux des biais les plus importants rencontrés lors de telles études. En effet, ils risquent de pervertir la perception en orientant les questions afin que la personne interrogée développe l'idée que le chercheur s'est forgée lors de ses lectures. Cependant, négliger la part de l'intuition et de la subjectivité revient à nier la dimension qualitative de l'évaluation. Alors, afin de minimiser ces biais, il convient d'amasser le plus de données possible sur la situation : données historiques,

---

<sup>2</sup> On pense ici à la municipalité, au CLD, au SADC, et aux diverses associations à but non lucratif qui regroupent au Québec une bonne partie des acteurs locaux.

<sup>3</sup> Souligné par nous...

organisationnelles et sociales. Celles-ci furent d'un précieux apport lors des échanges avec les acteurs clés lesquels se composaient d'élus locaux, d'agents de développement, de représentants d'associations locales, de gens d'affaires et de simples citoyens reconnus pour leur engagement dans leur milieu.

Van der Maren (1997) propose le croisement des différents instruments de collecte des données, afin de tirer profit de leur complémentarité dans le traitement et l'analyse des informations recueillies. Il y va de la crédibilité de la recherche. La présente recherche n'échappe pas à cette règle. Elle aborde l'exploration de la compréhension et la perception du développement local au sein des deux municipalités par différents acteurs, sur le triple plan des méthodes d'investigation, des sources d'information et des outils d'analyse. C'est sur ces bases que nous présentons les deux cas ici concernés.

### **3\_ Grand-Remous (GR) : une difficile mais nécessaire diversification économique**

Relativement stable depuis une dizaine d'années, la population de GR recensée en 2007 s'élève à 1 255 habitants. En s'étendant sur environ 360 km<sup>2</sup>, la population de GR se répartit en fait sur trois pôles bien distincts qui lui confère une problématique toute particulière : le centre du village, la Pointe-à-David et Baie-au-Sable. Peu de municipalités s'étendent sur un aussi grand territoire en trois zones différentes. On trouve ici une caractéristique qui constitue à la fois un atout et une faiblesse. Parmi les avantages que confère un vaste territoire se trouvent, comme on le devine bien, la diversité et la beauté des paysages. La proximité d'un grand réservoir d'Hydro-Québec (Baskatong), d'ailleurs déjà mise en valeur par les entreprises de villégiature, représente un capital qui recèle de nombreuses potentialités en matière de tourisme nettement sous-utilisées. Par ailleurs, on comprendra que le sentiment d'appartenance des citoyens se partage entre ces trois pôles avec les tiraillements que l'on imagine aisément. Comme on le verra, l'évocation d'un climat de crise de gouvernance territoriale s'avère dans ce contexte tout à fait pertinente.

En 2007, 27 entreprises de service créaient en moyenne annuellement entre 57 et 194 emplois. À celles-ci s'ajoutent 15 entreprises de villégiature<sup>4</sup> créant à leur tour en moyenne sur une base annuelle de 51 à 170 emplois. Viennent ensuite les entreprises forestières qui emploient en moyenne entre 30 et 80 employés, elles sont au nombre de 7. Une autre catégorie d'entreprises difficiles à classer au nombre de trois crée en moyenne entre 3 et 12 emplois. Enfin, deux entreprises à caractère culturel et communautaire créent en moyenne 1 à 4 emplois. La proximité d'un parc national (Parc de la Vérendrye) offre des opportunités d'emplois pour petites entreprises de services. Aussi, le fait de se situer entre deux villes d'importance moyenne<sup>5</sup> (Mont-Laurier et Maniwaki : à moins de 50 km dans les deux cas) occasionne un achalandage important sur la route qui traverse le centre de GR et sur une autre qui y conduit directement.

La présence du réservoir Baskatong se veut une des particularités notoires de GR. Ce dernier, formé en 1927 suite à la construction de quatre centrales hydro-électriques sur la rivière Gatineau, constitue un plan d'eau dont le contrôle du niveau facilite la prise en compte de divers paramètres relatifs aux différents utilisateurs de la rivière. Le réservoir Baskatong et la rivière Gatineau représentent en fait un des attraits majeurs du milieu. Le plan de développement intégré de la rivière Gatineau réalisé en 2001 fait état de ce potentiel qui prend racine dans l'histoire

---

<sup>4</sup> Désignées sous le nom de pourvoiries : pourvoient des services aux pêcheurs à la ligne.

<sup>5</sup> À l'aulne du Québec.

locale marquée par la forêt et les plans d'eau. De façon plus précise, on caractérise ce potentiel par des activités de navigation, d'éventuelles activités aquatiques, fauniques, écotouristiques, et d'interprétation du patrimoine (peuples colonisateurs, utilisation des ressources, bâtiments d'intérêt).

### 3.1\_ Information et leadership

La démocratie se conjugue avec l'information. Plus une population est informée sur les décisions se rapportant à des enjeux qui la concernent de près, plus le processus démocratique se trouve respecté. Il importe donc que les leaders économiques et politiques se fassent le plus transparents possible dans le cheminement conduisant à des décisions touchant l'intérêt collectif. Qu'en est-il à GR? Si certains parlent de transparence en ce qui regarde les décisions prises par le conseil municipal, d'autres ne manquent pas d'arguments pour prétendre exactement le contraire. Pour ces derniers, il y a lieu d'évoquer l'existence d'une **crise de la gouvernance** locale ou territoriale.

Il existe bel et bien à GR une forme évidente de leadership. Si dans de nombreuses municipalités l'absence de dynamisme ou d'initiative s'explique par la présence d'élus plus préoccupés par la préservation des acquis, ce n'est pas ce qui prévaut à GR. Conformément à ce que révèlent de nombreuses publications récentes sur le rôle des maires dans le développement local, ceux-ci sont appelés à jouer un rôle fondamental dans le développement de leur territoire. G. Fayolle (2001) en fournit une illustration : «Tant que le maire existe, la ruralité demeure» écrit-il pour montrer l'importance de ce que d'aucuns considèrent comme l'acteur clé du développement local. GR a un maire dynamique et détenteur d'une vision. Mais il y a l'envers de la médaille : une qualité exagérée, on le sait, devient inéluctablement un défaut. Or le maire de GR n'est pas à l'abri de ce danger. Et, pour employer une expression courante *Qui trop embrasse, mal étreint*, le maire, aux dires de certains informateurs clés, a tendance, par amour pour son village, à prendre des décisions précipitées sans consulter la population, se contentant de l'appui d'un conseil municipal où l'opposition est très minoritaire. On serait donc en présence d'un leadership monopolistique par opposition à un leadership partagé.

Cette absence de leadership partagé se perçoit également en ce qui regarde les pôles de Pointe-à-David et de la Baie-au-Sable. Au niveau du premier, on se trouve en présence d'hommes d'affaires compétents et dynamiques soucieux de rentabiliser leurs entreprises en exploitant au meilleur de leurs connaissances et de leurs intérêts individuels les ressources locales sans se solidariser outre-mesure avec le reste de la municipalité. Bien sûr, on paie des taxes en contrepartie desquelles, on espère avoir la paix en l'absence de contraintes susceptibles d'être imposées par la municipalité. On admettra qu'ici on est aux antipodes d'une bonne gouvernance territoriale. Du côté des résidents de Baie-des-Sables, les choses ne se présentent guère sous un jour meilleur. Venus pour la majorité de l'extérieur, les propriétaires des résidences sises dans un lieu non moins enchanteur que celui de Pointe-à-David semblent se soucier davantage de leur quiétude immédiate que de l'avenir de l'ensemble de la communauté. Ni les uns ni les autres ne se reconnaissent dans le leadership affiché sur l'ensemble du territoire. Est-ce à dire que l'idéal d'une démocratie participative s'avère impossible à GR?

Le conseil municipal demeure le principal lieu de l'exercice démocratique. Ici, comme ailleurs, on retrouve le phénomène TLM<sup>6</sup>. Ce sont en effet les mêmes personnes qui assistent aux réunions

---

<sup>6</sup> Toujours Les Mêmes.

du conseil avec sensiblement les mêmes questions et les mêmes remarques. Si les absents ont tort comme le veut le dicton populaire, on peut ici y voir le reflet d'un sentiment d'impuissance : il est impossible d'influencer un processus décisionnel où tout semble décidé à l'avance. Ce qui ne veut pas dire que les citoyens baissent les bras étant marqués par un sentiment d'impuissance.

Au contraire, la mise sur pied du Regroupement des villégiateurs résidents près du réservoir Baskatong en août 2005 démontre une volonté de participer aux décisions touchant leur environnement immédiat. Ce groupe comptait 135 membres en 2007 et, si la tendance se maintient, le nombre de 200 pourrait être atteint à la fin de 2008. Son existence oblige les leaders politiques à prendre en compte les opinions qui émanent de cette organisation citoyenne. Les citoyens concernés reçoivent-ils un juste retour pour les taxes versées? Et on pense à son corollaire : les gens du centre de la municipalité doivent-ils payer pour des services qui les concernent à un faible degré? Ici, il faudra poursuivre la réflexion pour mieux cerner cet important enjeu qui nous conduit à aborder la question de l'aménagement du territoire et de son développement

### 3. 2\_ **Entreprendre dans un contexte difficile**

Selon C. Lacour et *alii*, (2003) cinq principes contribuent au développement d'un territoire à savoir les principes de répartition et de redistribution; de création; de réparation; de protection; de compensation. GR se doit de prêter attention à l'un et l'autre de ces principes en pensant en tout premier lieu ce qui relie ses différents pôles. On pense ici à la nature du capital social. Évoquer le capital social d'un territoire, c'est faire allusion aux interrelations entre les citoyens pris individuellement ou représentés par leurs activités au sein d'entreprises ou d'associations ou d'organisations diverses. Les gens se parlent-ils ou l'individualisme l'emporte-t-il sur les comportements solidaires? Trouve-t-on à GR ce que Klein (2006) décrit comme un lieu où il existe un système d'acteurs qui se concertent parce qu'ils partagent une identité commune à un territoire, un sentiment d'appartenance qui les amène à développer une conscience territoriale et à réaliser des actions partenariales? Il nous semble difficile de répondre par l'affirmative à partir des observations effectuées. Il faudra d'avantage de cohésion entre les différents acteurs de GR pour parvenir à favoriser ce que Klein appelle un <capital socioterritorial> caractérisé par un contexte où les relations entre les acteurs locaux les conduisent à mettre l'accent sur ce qui les unit, soit **l'appartenance territoriale**, et à nuancer ce qui les sépare en mettant en place des mécanismes localisés de gestion des conflits. Il faut penser à de tels mécanismes pour GR car, comme l'observent Dupuis et Burmeister (2003), la proximité géographique ne suffit pas à briser les cloisonnements. Et ceux-ci existent bel et bien à GR.

À cette situation s'ajoute une mauvaise ou insuffisante gestion du marketing territorial. Avec le concept de **marketing territorial**, on doit se rappeler la remarque de Benko (2006) pour qui il faut éviter la confusion avec le marketing des collectivités. Alors que ce dernier ne concerne qu'un acteur (par exemple la municipalité), le marketing territorial implique l'intervention d'acteurs privés et/ou publics dont il s'agit de coordonner l'action. Parler ici de marketing territorial force tout d'abord la référence au parc industriel ou gisent (le mot n'est pas trop fort) les vieilles installations de la défunte scierie. Qu'en faire? Vendre le tout à la casse et espérer la venue d'un investisseur qui, après avoir fait table rase, profitera au moins d'un espace adéquat? C'est la stratégie de la fin des années 1970 où, en ayant plus ou moins les bras croisés ou en envoyant à l'affût un agent industriel, on espérait la venue d'un investisseur providentiel en priant le ciel que son choix ne favorise pas une ville voisine. Comment, au contraire, être proactif? Si

dans une économie de marché il est difficile de tirer les ficelles, en ce qui regarde les activités industrielles, il en va heureusement autrement avec le secteur du tourisme. Des aménagements adéquats sont nécessaires pour susciter l'intérêt des touristes. Les infrastructures routières conduisant au réservoir du Baskatong font partie de ces aménagements.

L'intérêt que présente le réservoir du Baskatong incite de nombreux villégiateurs à franchir une distance nécessitant près de trois heures de voiture. À leurs yeux, l'enjeu en vaut la peine. On imagine que des milliers d'autres formuleraient le même jugement si on parvenait à tirer profit du travail réalisé par les propriétaires des pourvoieries. Il sera possible d'y parvenir en instaurant un dialogue qui ne semble pas exister (à tout le moins à un degré suffisant) entre la municipalité et les gens d'affaires du réservoir Baskatong. Le marketing territorial consiste à faire connaître un lieu<sup>7</sup> en soulignant ce que B. Pecqueur (2007) qualifie d'**avantages différenciatifs**. Pour GR, ces avantages pourraient prendre la forme d'infrastructures d'accueil et d'activités qui n'échapperaient pas à l'attention des gens de Mont-Laurier et de Maniwaki avant d'en faire autant avec ceux de Gatineau/Ottawa et de la région métropolitaine.

Dans un contexte où, au sein de la même région (Outaouais), le groupe industriel responsable de la fermeture de la scierie de GR a également fermé deux autres de ses usines en 2007, on comprendra que la première transformation du bois fait maintenant partie de l'histoire de GR. Les faits obligent à se tourner vers d'autres activités pour lesquelles GR offre, de toute évidence, des possibilités prometteuses. La **villégiature et le récréotourisme** comptent parmi ces dernières. Il importe donc de prendre en considération l'état de la situation entourant les activités qui s'y rattachent et d'envisager une consolidation des infrastructures existantes. Au préalable, le concept de villégiature demande des éclaircissements. On entendra ici les activités destinées à un public non-résidentiel désireux de profiter des attributs d'un lieu donné en misant sur la beauté des paysages et des activités particulières qu'offrent un plan d'eau ou un environnement forestier facilement accessible. À moins de trente kilomètres de son épicentre, avec le réservoir du Baskatong, GR détient une des clés de son avenir économique. La mise en valeur du site est déjà assurée par des pourvoieries dont la clientèle vient d'aussi loin que de Montréal et même des États-Unis. Mais, comme toute médaille a son revers, c'est bien connu de tous, on se trouve en présence de problèmes de gestion de cet espace qui exige de la municipalité de coûteux services. Cette dernière devra miser sur de nouvelles sources de revenus afin de répondre à une demande qui pourrait se faire incessante dans un avenir rapproché. En conséquence, tout plan d'action doit contenir des mesures susceptibles de favoriser au mieux l'interrelation entre les divers acteurs concernés de façon à optimiser les potentialités existantes.

On comprendra que, pour ce faire, il importe de mettre en place des **mécanismes de gouvernance** favorisant la prise de décision à travers un processus de consultation permettant à toutes les parties de faire entendre son point de vue afin d'en arriver à un consensus ralliant la majorité des acteurs appelés à se prononcer. Une telle gouvernance favorisera un aménagement des lieux répondant aux attentes des villégiateurs actuels et futurs tout en fournissant à la municipalité des revenus facilitant l'offre de meilleurs services. On pense ici à la construction de chalets de la part d'entrepreneurs résidents, déjà bien établis ou susceptibles de venir s'installer sur les lieux attirés par une nouvelle dynamique sociale. Ces constructions, comme il se fait

---

<sup>7</sup> «Mettre sur la carte»

ailleurs (surtout en France), pourraient se réaliser selon un plan d'ensemble évitant ainsi l'anarchie autant dans les localisations que dans les styles.

À la beauté des paysages s'ajoute une ressource tout à fait spécifique : **le doré jaune**. Son retour en force, grâce aux efforts reliés à l'élevage des avelins par un centre d'interprétation situé sur le chemin du Baskatong pourra faire disparaître la conviction que le poisson se fait plus nombreux dans les lacs du Parc de la Vérendrye. Parmi les villégiateurs en potentiel, on pourra ainsi retrouver les pêcheurs d'autrefois et, bien sûr, en attirer de nouveaux influencés par l'assurance de pouvoir faire bonne pêche. C'est pourquoi après consultation auprès de la population, il serait possible d'envisager la tenue annuelle d'un **festival du doré jaune**<sup>8</sup>. Élément clé d'une telle activité, le centre d'interprétation du doré jaune serait appelé à connaître un essor tout particulier. Actuellement, ce centre ne reçoit pas l'attention qu'il mérite. Son nombre de visiteurs ne rend pas justice à l'intérêt qu'il recèle.

L'histoire récente du secteur de la villégiature québécoise le démontre très bien : que l'on aille en Gaspésie, dans Charlevoix, en Montérégie ou dans les Laurentides pour ne nommer que ces régions à haut niveau touristique, on perçoit que la restauration et les commerces représentent des éléments importants d'un ensemble interrelié d'activités. On pense à une restauration spécifique offrant des produits locaux ou caractéristiques des lieux. Dans le cas présent, ce pourrait être du doré importé comme en offre le restaurant-hôtel de la Pointe-à-David. Également, on pourrait favoriser l'implantation de quelques boutiques spécialisées en produits d'artisanat régionaux comme il se fait ailleurs.

En fait, que ce soit en matière de restauration ou de commerce les uns et les autres ont intérêt à coopérer tout en conservant leur individualité et leurs intérêts respectifs. Il serait possible de mettre en pratique à GR ce qui s'observe en moult endroits : le **principe de coopération** (coopération et compétition). Au lieu de croire qu'il y a un restaurant de trop à GR, pourquoi ne pas capitaliser sur ceux qui existent en rendant leurs propriétaires conscients qu'une coordination de leurs activités servira les intérêts de chacun. Il s'agit de miser sur un phénomène que connaissent bien les propriétaires de stations d'essence ou de souliers : en occupant une intersection ou en se situant les uns près des autres dans un centre d'achats ou sur une rue commerciale. Ainsi, la coopération entre restaurateurs pourrait prendre la forme de spécialités différentes (québécoises, italiennes, orientales, etc) avec des spéciaux offerts à des jours différents, chacun ayant son tour. Avec le temps, le bouche à oreille faisant son œuvre, une réputation favorable prendra naissance à travers toute la région de l'Outaouais.

La villégiature de longue durée exige davantage que la restauration. En effet, les besoins des villégiateurs sont les mêmes qu'ils doivent affronter quotidiennement : se nourrir, se déplacer, se divertir, etc. Il faut ici éviter le syndrome du villégiateur belge et hollandais si connu en France : arriver au village le coffre de la voiture rempli de victuailles. S'il sait qu'il pourra trouver sur place à prix et à qualité égale ce qu'il peut trouver chez lui, le villégiateur prendra plaisir à faire ses courses sur son lieu d'adoption temporaire. Il y a lieu d'envisager la mise en œuvre d'une étude de marché pour bien identifier les besoins des villégiateurs et d'en faire part aux propriétaires de commerces actuels et en potentiel afin de mettre à nouveau en pratique le

---

<sup>8</sup> Un peu à l'image du festival de la galette de Louiseville qui n'a pas tardé à connaître le succès à la faveur d'une réputation qui s'étend au-delà du Québec.

principe de coopération proposé plus haut. Sur la base de cette étude, les commerçants, sans se concurrencer de façon indue, pourraient adopter les mesures pertinentes.

#### **4\_Jacmel : Comment sortir du sous-développement?**

Jacmel se trouve dans le département du Sud-Est borné au sud par la mer des Antilles et à l'est par la frontière avec la République Dominicaine. Le département représente 7,7% du territoire national avec une population d'environ 500 000ha, dont un cinquième vit à Jacmel qui est le chef-lieu d'un des dix arrondissements dont 90% de la population vit en zone rurale où elle s'adonne à une agriculture de subsistance. Seuls les trop faibles surplus sont vendus sur les marchés locaux. On comprendra l'importance à accorder à l'agriculture dans toute stratégie de développement dans un contexte fortement éprouvé par l'appauvrissement des sols occasionnés par la déforestation à outrance et l'absence d'infrastructure nécessaire à leur préservation.

L'économiste occidental, formé au milieu des années 1960, lorsqu'il met les pieds pour la première fois en Haïti ne peut que se remémorer les théories du développement qui caractérisaient le discours des spécialistes de l'époque dont certains ont été auréolés du Prix de la Banque de Suède en l'honneur d'Alfred Nobel<sup>1</sup>. On évoquait alors la faiblesse de la productivité des travailleurs ruraux (que l'on considérait comme nulle) pour justifier toute politique de migration rurale afin d'offrir aux villes une main-d'œuvre abondante et bon marché susceptible de favoriser l'essor de l'industrie. L'Afrique et l'Amérique latine offrent peu d'exemples heureux de la mise en pratique de cette stratégie. En ce qui regarde Haïti, est-il nécessaire de souligner le rôle extrêmement néfaste exercé à travers les années par ses dirigeants politiques. Et quand viendra la mise en application des mesures reliées au programme d'ajustements structurels, au milieu des années 1990, la pauvreté ne fera que s'accroître suite à la perte d'une partie importante de débouchés pour l'agriculture nationale. L'exode rural vers Port-au-Prince d'une population démunie de tout en fera une des villes les plus dangereuses du monde. Alors que faire?

##### **4.1 \_ L'état de la situation**

En ce qui concerne le département du Sud-Est, le tableau dressé par le Ministère de la planification et de la coopération externe, dans *Éléments de la problématique départementale* (1997), demeure toujours d'actualité. Pour différents secteurs d'activité on peut lire ce qui suit :

\_ L'industrie : On signale aucune activité agro-industrielle importante, ce secteur étant considéré comme embryonnaire. Seules les céréales (maïs et sorgho), le manioc, le café et la canne à sucre font l'objet d'une première transformation. La boulangerie à elle seule comprend 56% des unités de transformation. La commercialisation des articles en paille (chapeaux, valises) se heurte à des problèmes de transport étant donné les conditions pitoyables du réseau routier.

\_ L'artisanat : Considéré comme une source de revenu importante en milieu rural, le secteur donne lieu à quelques dizaines d'ateliers répartis à travers le département. À la vannerie, à la peinture et à la chapellerie traditionnelle se sont ajoutées des activités plus prometteuses dans le domaine de l'artisanat décoratif et utilitaire. Cependant, le secteur se trouve handicapé par l'accès aux matières premières, par la désuétude des équipements, par l'absence d'école d'art, etc.

---

<sup>1</sup> Faussement désigné comme étant le Prix Nobel de l'économie.



\_ L'agriculture : Très à l'image de la situation des pays du tiers-monde décrite dans les manuels des années 1960, le secteur agricole est aux prises à la fois à une pédologie et une topographie difficiles. Ce à quoi s'ajoute un climat aride lorsqu'il n'est pas marqué par le passage de cyclones. L'insuffisance de crédit, d'encadrement technique, les conditions de transport et de conservation et la dégradation des sols constituent autant de facteurs qui affligent les petits producteurs.

\_ La pêche :Les bords de mer se prêtent mal à la pêche artisanale étant donné la présence d'eaux agitées et l'absence d'espèces intéressantes lesquelles se trouvent en haute mer et exigent un équipement que ne peuvent s'offrir les pêcheurs dont l'activité demeure marginale.

\_ Les infrastructures de transport : Le réseau routier couvre à peine 500 km de routes dont la moitié sont en mauvais état et moins de 100 km sont bitumées. Quant au transport aérien, la liaison Jacmel/Port-au-Prince n'est accessible qu'épisodiquement, les pistes étant peu entretenues. S'il est facile de circuler entre Jacmel et Port-au-Prince, il en va autrement partout à l'intérieur du département.

\_ Les faiblesses institutionnelles : La faiblesse des moyens financiers, matériels et logistiques caractérisent les institutions du département, des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État. Si, comme partout ailleurs, il existe bien des ONG, on comprendra qu'elles interviennent dans un contexte dépourvu de coordination en l'absence de priorités définies à partir d'une planification globale. Leur action n'exerce pas un impact significatif pour le développement.

#### **4.2\_ Les grandes orientations**

La proximité du département du Sud-est de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince et de la République Dominicaine offre des opportunités de marché pour l'agriculture de même que pour le secteur du tourisme. De telles perspectives, comme mentionné plus haut, sont tributaires de l'amélioration des infrastructures de transport. De même, on ne peut envisager la rentabilisation de la production agricole sans la réhabilitation et l'extension des systèmes d'irrigation et le développement de l'arboriculture fruitière et forestière sur les terres jugées inaptées à l'agriculture. Pour y parvenir en l'absence d'institutions gouvernementales efficaces il est possible à tout le moins de miser sur l'existence de micro-crédit fourni par le réseau des Caisses populaires ce à quoi s'ajoute une gamme variée d'ONG susceptibles de prêter une assistance précieuse. En conséquence les orientations envisagées prennent la forme suivante :

\_ Ouvrir le département aux opportunités d'affaires offertes par les régions limitrophes.

\_ Rentabiliser la production agricole. Il s'agit d'abord d'éliminer les pertes dues aux difficultés de transport et l'absence de moyens de conservation; substituer des cultures plus adaptées à celles qui engendrent des effets néfastes pour l'environnement; favoriser la transformation locale de certains produits.

\_ Protéger, réhabiliter et mettre en valeur l'environnement naturel. L'essentiel (entre 70% et 90%) des bassins versants du département se trouve dans un stade avancé d'érosion suite à la déforestation sans retenue.

\_ Réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine historique et culturel.

\_ Développer le tourisme. Relié au point précédent, le tourisme jadis une ressource importante du pays ne peut retrouver son dynamisme d'antan sans une amélioration sérieuse de la sécurité. Les

potentialités existent pour le tourisme balnéaire, le tourisme de randonnée, le tourisme culturel et écologique, le tourisme de croisière et le tourisme multidimensions. Encore une fois tout ceci est fonction d'implantations d'infrastructures de transport et d'hébergement.

\_ Développer les activités de pêche. Malgré ses limites et les obstacles le secteur des pêcheries pourrait fournir un revenu d'appoint moyennant l'implantation de coopératives de pêcheurs, l'accès au crédit et la formation nécessaire à la pêche en haute mer.

\_ Rendre accessible les services de base à la population en sachant que près des 2/3 des équipements et des services sont concentrés dans Jacmel ou à sa proximité. On pense ici au besoin de faciliter l'accès aux réseaux d'eau potable, d'électricité et de téléphone.

\_ Renforcer les capacités locales de gestion. On se rapporte ici à la nécessité d'accroître le budget des collectivités territoriales, de favoriser l'implication de la société civile par le biais, par exemple, des coopératives de crédit et la territorialisation des budgets d'investissement national.

### **4.3\_ La vision des acteurs locaux**

C'est sur la base d'un tel canevas que nous fûmes impliqués dans une opération de mise à jour de l'état de la situation socio-économique de Jacmel et de ses environs en janvier 2008.

**4.3.1\_ Table sectorielle au ministère de l'Agriculture :** Une dizaine de participants appartenant à divers organismes se sont présentés à cette rencontre qui nous a fourni une idée des préoccupations locales en matière d'élaboration de projets d'intérêt départemental. La mise en place d'un observatoire comme vecteur d'information a longuement été évoquée. La rapidité de la circulation des informations d'une zone à une autre semble faire problème. Qui doit fournir les informations? On a fait allusion à la nécessité de coordonner les différents secteurs d'où émanent les informations. Comme exemple d'information à recueillir on a donné celui des prix des produits. Un exemple de problème signalé : à Jacmel, comme ailleurs au pays, les petits producteurs agricoles perdent une quantité importante de leurs récoltes faute de moyen de transport et de conservation adéquats.

**4.3.2\_ Rencontre avec le responsable de la Caisse Populaire Espoir :** Créée en 1976, cette Caisse serait l'une des plus dynamiques du pays. Elle prête à de petits commerçants mais pas aux petits agriculteurs à cause des grands risques encourus de non remboursement. Bien entendu, ils ont davantage de demande de prêts qu'ils ne peuvent satisfaire. Cependant, à l'instar de ses consœurs québécoises, la Caisse s'implique dans son milieu et s'avère un acteur incontournable pour une stratégie de développement local. Son implication dans la préparation du plan stratégique de Caritas (voir *infra*) constitue une preuve de son engagement.

**4.3.3\_ Rencontre avec un homme d'affaire :** Les conditions se dégradent année après année selon ce répondant qui signale le dépérissement des sols. Selon lui, sans un bon rural, on ne peut avoir un bon urbain. Il s'avère impérieux de procéder au reboisement afin de préserver ce qu'il reste de sols arables.

En matière de crédit, son témoignage infirme celui du représentant de la Caisse Populaire : les conditions de crédit sont très exigeantes et, en conséquence, les petites gens sont laissées à elles-mêmes. Les taux requis en matières de micro-crédit seraient, en effet, trop élevés pour répondre aux besoins des petits producteurs agricoles. Lui-même a connu deux mauvaises expériences, soit une auprès d'une banque et l'autre auprès de la Caisse Populaire. Concernant les coopératives, il

évoque le grand tort causé au mouvement coopératif par la malversation de leaders de ce mouvement au milieu des années 90 qui sont disparus avec la caisse.

**4.3.4\_ Rencontre à la Délégation du Sud-Est :** La représentante du ministère de la Condition féminine a évoqué des efforts en vue de mettre en valeur le savoir-faire féminin se rapportant à la première transformation de produits agricoles, à la conservation du poisson (réduction des pertes et amélioration des conditions de transport ). Elle déplore les difficultés pour les femmes d'accéder au micro-crédit. Toutefois, il existe à Jacmel l'équivalent des fameuses tontines africaines désignées ici par le sigle SOL. En milieu rural, ce type d'organismes est inexistant.

Le responsable du Fonds d'assistance économique et sociale a mentionné la présence d'un certain capital social qui favoriserait l'encadrement des communautés à travers l'octroi de micro-crédit. Ainsi, le Fonds est en mesure de susciter l'émergence de projets dans le cadre d'une approche endogène et non imposée par les instances supérieures. Cependant, l'absence d'un suivi adéquat oblige souvent à tout remettre sur le tapis et à recommencer.

À Belle Anse, (voir *infra*) où nous avons pu aller, le Fonds a pu financer la construction d'une école, de citernes pour la captation des eaux de pluie, ainsi que des initiatives touchant la pêche et l'élevage

La création d'un Conseil de développement de la commune (CDC : genre de corporation de développement communautaire au Québec) est prévue. En attendant, plusieurs organismes ou associations agissent en ordre dispersé, par exemple : l'union des jeunes progressistes de Belle Anse.

Il existerait pas moins de sept ou huit associations de pêcheur uniquement à Belle Anse. L'une d'entre elles travaille actuellement à un projet d'attribution de micro-crédit pour faciliter la commercialisation des produits de la pêche. Actuellement, il n'existe pas de chambre froide pour la conservation. On souhaite obtenir des formations et des appuis en équipements pour s'adonner à la pêche en haute mer.

**4.3.5 Rencontre à Belle Anse avec divers acteurs :** Le but de cette rencontre visait à saisir la réalité d'un milieu jugé extrêmement difficile d'après les critères de la Carte de la pauvreté en Haïti. Après une présentation des objectifs de la rencontre, un élu est allé chercher des représentants de diverses associations. Ainsi, huit personnes se sont présentées afin de faire connaître leurs associations et répondre à nos questions. À titre d'illustration, une association de femmes est active depuis 10 ans et regroupe pas moins de 105 femmes. L'association offre des formations et œuvre en vue d'obtenir du financement. Les femmes sont responsables de la vente du poisson.

De cette rencontre, il se dégage qu'il y a à Belle Anse des jeunes bien formés, s'exprimant avec aisance et conscients de leurs besoins et des moyens susceptibles de les satisfaire. Bien sûr, des facteurs locaux contribuent à un véritable éparpillement des ressources humaines. Par ailleurs, il apparaît évident qu'un agent de développement bien informé sur les réalités locales et sachant être à l'écoute des uns et des autres, pourrait être en mesure de trouver le commun dénominateur susceptible de servir d'élément unificateur afin de mettre de l'avant un plan d'action. C'est ce qui conduira à plus au moins long terme à une situation de mieux-être de la population.

**4.3.6\_ Rencontre avec un agronome travaillant pour Caritas :** Cette rencontre fut déterminante pour nous faire prendre conscience de l'existence à Jacmel des gens bien au fait de ce qu'est le développement local. En effet, notre interlocuteur nous a fait part d'un plan stratégique 2007—2012. Ce dernier a été effectivement mis en œuvre suivant les règles de l'art à tout le moins en ce qui concerne l'identification FFMO (*SWOT analysis*). Une équipe d'enquêteurs ont prélevé les données requises au niveau de chacune des 25 paroisses du diocèse. Il s'avère que cet organisme (Caritas) mérite d'être considéré comme un partenaire potentiel pour tout projet de développement local au sein du département. D'ailleurs, l'organisme participe aux activités d'une table sectorielle.

Les principaux domaines d'intervention de Caritas Jacmel sont :

#### **Agriculture/Environnement**

- \_ Formation technique des agriculteurs
- \_ Fournitures d'intrants agricoles (outils et semences)
- \_ Construction de citernes familiales
- \_ Production et distribution de plantules
- \_ Appui à l'élevage de poules, de porcs et de cabris.

#### **Santé**

- \_ Organisation de cliniques mobiles
- \_ Promotion médecine naturelle (formation et production de remèdes)
- \_ Banques de médicaments
- \_ Sensibilisation sur les MST
- \_ Lutte contre le malaria

#### **Financement solidaire**

- \_ Formation en gestion de crédit et en création de petites entreprises
- \_ Octroi de prêts collectifs (aux groupements)
- \_ Création de mutuelles de solidarité
- \_ Implantation de banques communautaires

#### **Promotion des droits des femmes**

- \_ Formation en droits et devoirs de femmes
- \_ Appui au renforcement des organisations de femmes
- \_ Lutte contre la violence faite aux femmes
- \_ Octroi de prêts aux groupements de femmes

#### **Urgence**

- \_ Appui aux victimes des catastrophes naturelles
- \_ Aide aux écoliers démunis
- \_ Appui aux cantines scolaires

#### **Renforcement organisationnel**

- \_ Accompagnement des organisations de base
- \_ Formation en techniques d'animation et en techniques d'organisation communautaire

Ces informations à caractère on ne peut plus pratico-pratiques servent de toile de fond à des considérations d'ordre paradigmatique afin de considérer l'approche susceptible de répondre au mieux aux besoins de la très grande majorité de la population d'Haïti. Nous faisons appel pour ce faire à la contribution d'un sociologue haïtien qui propose une *intelligibilité en terme de production d'un nouvel ordre territorial* en distinguant deux grandes approches (Dorvillier, 2007).

### **5.1\_ L'approche du territoire entrepreneur (ATE)**

En s'inspirant des travaux de Pecqueur (2006), Dorvillier voit dans l'ATE une approche qui se focalise sur les relations fonctionnelles entre territoire et régime de production dans le contexte de la nouvelle configuration globale. Avec cette dernière, le paradigme dominant prend la forme du néolibéralisme. À l'intérieur de ce dernier, l'auteur situe les concepts de districts industriels et des milieux innovateurs. Ainsi l'ATE appréhenderait le rapport entre les mécanismes socio-politiques et le développement local sous l'angle de la fonctionnalité économique des institutions et organisations politiques. Accordant à l'État un rôle effacé, l'ATE réinterpréterait et adapterait la problématique de la démocratisation à la nouvelle économie spatiale. Ainsi au concept de démocratie s'est jointe la notion de gouvernance locale. Dorvillier parle ici d'approche néo-moderniste du territoire entrepreneur qui met l'accent sur la décentralisation de services public en tant que pratique essentielle à la bonne gouvernance et au développement local.

Selon les protagonistes de cette approche, le sous-développement d'un territoire est vu comme étant la conséquence d'une absence ou d'une inadéquation des investissements dans le capital humain par rapport aux besoins du marché. Le retard d'un territoire résulte de l'incapacité du système éducatif à pourvoir le marché du travail en main-d'œuvre qualifiée de nature à répondre à ses exigences. Ainsi, par le biais de dispositifs d'apprentissage, en lien direct avec l'ordre économique dominant, on pourrait, selon ce courant, faciliter la sortie de la pauvreté à travers la création de richesses en faisant du territoire un espace social compétitif.<sup>2</sup>

### **5.2\_ L'approche du territoire sociétaire (ATS)**

Cette approche prend son appui sur une double intelligence. Une première se réfère à un processus de territorialisation. Elle rend compte des conditions et des mécanismes concrets suivant lesquels les acteurs sociaux participent, à travers la mobilisation d'un système d'action concret, à la fabrication de leur espace social. La deuxième intelligence, quant à elle, se rapporte aux pratiques de la production de l'ordre local sous l'angle d'une logique et d'une stratégie de territorialisation. Elle place la variable *espace social construit* - ou le territoire - au centre de l'analyse des stratégies de construction du développement à l'échelon local. Cet espace social s'appréhende non pas comme un cadre neutre dans lequel s'inscrivent les activités économiques mais plutôt comme une dynamique territoriale : un lieu de vie se construisant au travers d'un imaginaire, de jeux, d'enjeux, de logiques concurrentielles et de négociation. Ainsi, le territoire n'est plus considéré comme un lieu pourvu de dotations de facteurs, une donnée statique ou un réservoir de ressources disponibles. En fait, pour Dorvillier, l'ATS s'inscrit dans une nouvelle perspective de la pensée sur le développement en plaçant au centre du processus de production des stratégies d'action des acteurs sociaux en interaction.

---

<sup>2</sup> L'Inde, où chaque année, depuis environ 10 ans, 1% de la population émerge d'un état de pauvreté, à notre avis, constitue un bon exemple des effets de l'ATE.

Aux yeux du sociologue haïtien, contrairement à l'ATE, qui fait de l'espace physique où évoluent les acteurs sociaux le support de l'accumulation marchande à travers des activités économiques hautement (sic) rentables pour une minorité d'acteurs, l'ATS saisit les dynamiques économiques dans leur relation avec un projet de société collectivement défini par les populations concernées. L'ATS fait appel à des pratiques économiques alternatives permettant aux populations locales de se prendre en charge dans une gamme variée de secteurs comme le veut toute stratégie de développement local où se conjuguent les objectifs sociaux et économiques (Joyal, El-Batal, 2008).

Enfin, notons que Dorvillier opte en faveur du paradigme sur lequel l'ATS prend son appui dans la mesure où il permet de prendre ses distances envers l'économisme, l'atomisme social tout en permettant de rendre compte du développement territorial sous un angle global encastrant les dimensions économiques, socioculturelles et politiques. En conséquence, à partir de l'exemple de Belle-Fontaine, une région située au nord du département du Sud-Est, l'auteur privilégie le recours à l'économie sociale et solidaire en opposition à une approche qui met l'accent sur l'entreprise à but lucratif. Il a pu observer une réinvention des formes d'associations traditionnelles de travail agricole afin de pallier le problème de main-d'oeuvre tout en créant d'autres modalités d'échange économique solidaire comme la mutuelle, l'élevage solidaire et la banque de semences, autant d'initiatives qui contribuent à l'amélioration des conditions matérielles d'existence des petits paysans.

## **Conclusion**

Pour que l'entrepreneuriat se développe en un lieu donné, le terreau doit lui être favorable. Le défaitisme, l'absence de cohésion sociale tout comme l'absence d'imagination et d'initiative s'avèrent des obstacles qui, pour ne pas être insurmontables, demandent des efforts pouvant s'étendre sur une période de temps variable. Là où des activités traditionnelles ont toujours été dominantes (première transformation du bois), le développement oblige une diversification des activités à travers l'innovation. Cette dernière, selon la Chambre de Commerce et d'industrie de Paris (2007) est vue comme un processus d'apprentissage, d'interaction entre acteurs où la diffusion des connaissances et leur absorption par ces mêmes acteurs sont essentielles. Toujours selon cette même source : du point de vue du territoire, l'enjeu consiste à favoriser la concentration des activités lui permettant d'obtenir une taille critique afin de faire face à la concurrence internationale. Avec à peine 1 200 habitants, GR est loin d'avoir une dimension lui assurant une marge de manœuvre confortable. Mais, en fait, ici, ce n'est pas de compétition internationale dont il est vraiment question. GR doit se positionner dans le contexte d'une concurrence régionale et dans une moindre mesure extra-régionale, sans plus.

Est-il opportun d'opposer l'ATE et l'ATS comme le fait Dorvillier (2007). Sûrement pas si on intègre à l'intérieur de la première la conception du développement local qui se veut une approche opposée aux grands canons du néolibéralisme (Joyal, 1987, 2002) et qui implique une conception globale du développement. Bien sûr, l'une et l'autre peuvent et doivent être mise en œuvre dans le cas de Grand Remous. Dans le cas de Jacmel, effectivement, tout étant à faire, un peu à l'instar des Opérations Dignité I, II et III, des années 1970 dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, il est peut-être préférable de prioriser l'ATS sans entretenir par ailleurs de préjugés négatifs envers l'entreprise à but lucratif. Cette dernière, dans le Bas-Saint-Laurent, a effectivement pris la relève du secteur dit communautaire dès le début des années 1980. Il

pourrait en être ainsi en Haïti dans les années qui succéderont l'avènement d'un secteur essentiellement basé sur l'économie sociale et solidaire. Ici, cependant, nous sommes tentés de reprendre ce que nous écrivions sur la complémentarité entre les secteurs privé et celui relié à l'économie sociale en relation avec l'aggravation de la situation socio-économique que connaît la Gaspésie (Joyal, 2001)

En effet, à GR et dans un avenir possiblement rapproché, à Jacmel également, il serait certainement opportun de tirer profit des structures d'appui en place de façon à favoriser une interrelation entre l'économie sociale et solidaire et les deux autres grands secteurs (privé et public) qui caractérisent toute économie moderne. Pour les travailleurs des petites entreprises locales, aux prises avec l'obligation d'accepter de faibles rémunérations, l'économie sociale et solidaire se présente à eux comme une activité complémentaire. Pour GR, comme nous l'écrivions, on n'a qu'à imaginer la cinquième journée de la semaine que le père de jeunes enfants consacrerait à une garderie coopérative suite à une opération de partage du travail. Rien ne l'empêche, en ramenant ses enfants à la maison, de faire son marché à la coopérative alimentaire tout en prenant un rendez-vous pour aller au garage coopératif faire des réparations à sa voiture. Tout ceci, pendant que sa conjointe prépare des plats pour la semaine à la cuisine collective. Un modèle qui pourrait servir d'exemple aux Haïtiens à la place de celui qu'offre le néolibéralisme à tout crin.

## Références

- Benko, G., et Lipietz, A., 1992, *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF
- Benko G., 2006, *Les villes dans l'économie globale* dans Tremblay DG., et Tremblay R. (sous la direction de), *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 410 p.
- Chambre de commerce et de l'industrie de Paris, 2007, *Innover en Île-de-France; 32 priorités pour les PME*, Paris, La documentation française, Développer et entreprendre, 219 p.
- Côté, S., JL. Klein, MU. Proulx, *Et les régions qui perdent?*, GRIDEQ, GRIR, UQAM.
- Courlet, C., 2001, *Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique*, Paris l'Harmattan, 133 pages.
- Denzin, N. K. et Lincoln, YS. 2003. *Collecting and interpreting qualitative materials*. Second edition. Thousand Oaks, Sage, 696 p.
- Dorvilier, F. 2007. *Apprentissage organisationnel et dynamique de développement en Haïti : vers un nouvel ordre territorial*, Thèse de doctorat. Université Louvain-la-Neuve. 369 p.
- Dupuis, Y., Gilly, JP., et Yung, Y., 2007, De l'analyse sectorielle à l'analyse territoriale : pour une approche méso-économique, dans ITÇAINA, X., Palard, J. & Segas, S. ed, 2007, *Régimes territoriaux et développement économique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 329 p
- Dupuis, C., et Burmeister, A., 2003, *Entreprises et territoires : les nouveaux enjeux de la proximité*, Paris, Documentation Française, 130 p.
- Eisenharft, K. M. 1989. *Building Theories from Case Study Research*. *Academy of Management Review*, 14(4), p. 532-550
- Guillaume R., 2005, éd., *Globalisation, systèmes productifs et dynamiques territoriales : regards croisés au Québec et dans le Sud-Ouest français*, L'Harmattan, Paris, 327 p.
- Guesnier, B., Lemaignan, C., 2006, *Connaissance, solidarité, création : le cercle d'or des territoires*, Paris, L'Harmattan, 300 p.

- Joyal, A. 2002. Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté, Québec, Presse de l'Université Laval. 137 p.
- Joyal, A., 2001, Que faire avec la Gaspésie? dans *Choix publics et prospective territoriale, la Gaspésie: futurs anticipés* Danielle Lafontaine ed, GIREQ, Rimouski.
- Joyal, A., 1987, Réflexion sur la question du développement local, *Revue d'économie régionale et urbaine*, no 5, pp737-751.
- Julien, PA., 2005, *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance*, Québec, PUQ 391 p.
- Klein, JL., 2006, Vers le développement par l'initiative locale, dans Jean, B., et Lafontaine, D., *Territoires et fonctions*, T.2, Rimouski Éditions du CRDT.
- Lacour, C., 2006, Les territoires du développement régional, *Revue d'économie régionale et urbaine*, no 2, p. 325.
- Lacour, C., Delamarre, A., Thoin, M., 2003, *40 ans d'aménagement du territoire*, La Documentation française, Collection : Territoires en mouvement Paris, 152 p.
- LeBlanc, MF. 2006, *Des communautés plus ou moins civiques : le capital social et la 2006, gouvernance métropolitaine au Canada et aux Etats-Unis*, Québec, PUL, Collection Management public et gouvernance, 319 p.
- Leiggener, R., 2008, *Interagir pour innover : une technologie médicale au cœur du réseau*, Bern, Perter Lang, Sa, 292 p.
- Leloup F. 2007. *Des systèmes complexes à la construction d'un territoire : proposition d'une approche compréhensive en territoire transfrontalier*. XLIII colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry. Juillet.
- Ministère de la planification et de la coopération externe, 1997, Direction départementale du Sud-Est, *Éléments de la problématiques départementale*, PNUB, Projet d'appui institutionnel en aménagement du territoire, Port-au-Prince.
- Patton, M. Q. 1987. *How to Use Qualitative Methods in Evaluation*. Newbury Park, California, Sage Publications, 176 p.
- Pecqueur, B, 2007, Le Tournant territorial de la globalisation, dans ITÇAINA, X., PALARD, J. & SÉGAS, S., ed, 2007, *Régimes territoriaux et développement économique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 329 p. et Pecqueur, B., 2006, Le tournant territorial de l'économie globale, *Espaces et Sociétés*, pp 17-32.